

LES RHOPALOCÈRES VENDÉENS DE LA COLLECTION GEORGES DURAND

par
Christian PERREIN

Les collections d'insectes de Georges Durand forment un ensemble de 1166 boîtes réparties dans treize grandes armoires réunies actuellement aux Archives départementales de la Vendée, à la Roche-sur-Yon¹. Suivant Claude Caussanel, professeur et directeur du Laboratoire d'entomologie au Muséum national d'histoire naturelle, qui en dressa un inventaire sommaire, les "*Lépidoptères de France de cette vaste collection constituent la partie la plus riche et la plus importante en nombre comme en qualité*"². Grâce à la compréhension de Christophe Vital, conservateur départemental des Musées de la Vendée et de Thierry Heckmann, directeur des Archives départementales de la Vendée, l'Atlas entomologique régional a pu avoir accès à cette prestigieuse collection pour y effectuer en 1992 un inventaire détaillé des Papillons de jour de Vendée dans le cadre de l'opération "*Rhopalocera 44-85*". Le nombre d'échantillons - larves et imagos - datés et localisés dans le département de la Vendée s'élève à 6427. Les trois-quarts environ, soigneusement étiquetés suivant la nomenclature systématique d'alors,

proviennent d'un ensemble de 100 grandes boîtes - 39 x 52 cm - qui constitue le noyau de la collection des Lépidoptères paléarctiques. Un second ensemble de moindre importance mais également en parfait état de conservation, rassemble dans des boîtes de moyen format - 26 x 39 cm - des exemplaires "de réserve" rangés par espèce, correspondant aux dernières captures des années d'après la Seconde Guerre mondiale qui n'ont pu trouver place dans le premier ensemble. Enfin, quelques dizaines d'échantillons vendéens ont été repérés dans des "cartons de double" où se côtoient des insectes de tous ordres en divers états ; seul onze de ces dernières boîtes n'ont pu être passées en revue pour des raisons techniques d'accessibilité³. En définitive, les Rhopalocères vendéens ont donc été inventoriés de façon quasi exhaustive et, dans ces conditions propices aux statistiques, il paraissait intéressant, en marge de l'Atlas proprement dit, d'essayer ici une analyse socio-entomologique, voire ethno-naturaliste, du fleuron des collections entomologiques Georges Durand.

Nombre d'échantillons

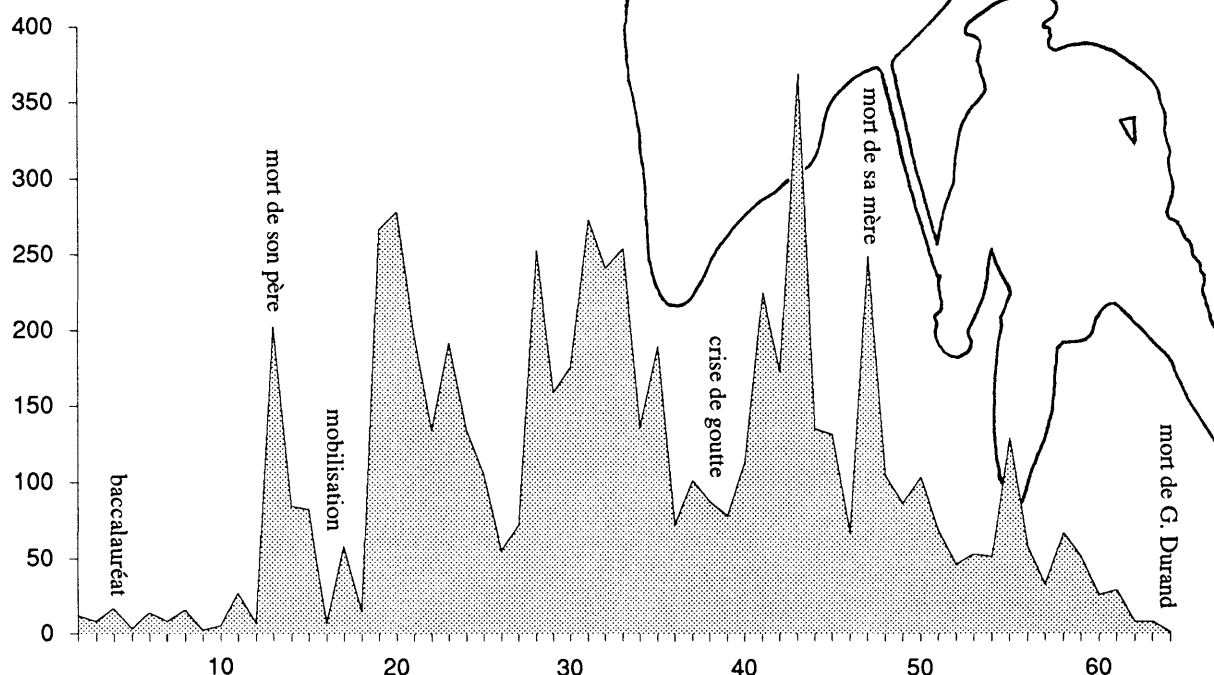


Fig. 1 - *Les prélèvements de Lépidoptères Rhopalocères en Vendée par Georges Durand de 1901 à 1964.*
Graphique Hanane Ettajani.

Les prélèvements

Le plus ancien Rhopalocère vendéen conservé dans la collection date d'avril 1901 ; c'est une petite femelle de l'Aurore *Anthocharis cardamines*⁴ prise au Bourg-sous-la Roche par Georges Durand alors adolescent. Sa dernière capture a sans doute eu lieu en forêt de Longeville, quelques mois avant sa mort. En effet, le 1^{er} juillet 1964, il ne peut résister à la tentation de prendre - ou de faire prendre - un exemplaire de l'Azuré des Nerpruns *Celastrina argiolus*. L'individu capturé, un mâle de seconde génération, est remarquable par sa taille et sa fraîcheur. Le spécimen bleu ciel brillant, conservé aujourd'hui comme s'il avait été capturé hier, est préparé impeccablement⁵. G. Durand s'est-il fait aider dans cette tâche car l'écriture très tremblée de l'étiquette ne peut mentir sur son état de santé d'alors ; *C. argiolus* est le seul Rhopalocère de la collection daté de 1964.

G. Durand a prélevé lui-même la totalité des Rhopalocères de provenance vendéenne de sa collection à l'exception de dix-huit échantillons. Parmi ces derniers, onze ont été collectés par Daniel Lucas d'Auzay dont un exemplaire type de la variété *occidentalis* D. Luc. de l'Hespérie de l'Alchémille *Pyrgus serratulæ*, daté du 27 mai 1912⁶. Trois échantillons ont été collectés par Georges Branger dont un petit mâle aberrant de la Mélitée orangée *Didymæformia didyma* pris en 1947. Les quatre autres captures sont du docteur Delmon à Jard-sur-Mer en 1941, de Robert de Goulaine à Rocheservière en 1948, de R. Chauveau à Champagné-les-Marais en 1952 et de madame E. Piby à la Roche-sur-Yon la même année. Tous ces exemplaires présentent, à divers titres, un intérêt certain.

La chronologie des prélèvements démontre bien la constance du collecteur pour les Lépidoptères vendéens. La courbe du nombre des prélèvements annuels marque cependant des étapes et dessine des temps forts (fig. 1, p. 53). Ainsi l'année 1913 traduit le véritable "engagement" de la collection malgré la période creuse que représente la Première Guerre mondiale⁷. Hormis quelques baisses sensibles au milieu des années 20 et à la fin des années 30, le nombre des prélèvements annuels demeure assez élevé jusqu'en 1950, diminuant après cette date pour chuter au début des années 60. La Seconde Guerre mondiale est une période d'intenses prélèvements effectués seulement aux alentours de sa résidence principale comme le révèlent la géographie et la chronologie des prospections.

Les prospections

54 localités ont été relevées sur les étiquettes des Rhopalocères vendéens collectés par G. Durand. Toutefois 43 pour cent (2774) des échantillons se rapportent au Bourg-sous-la Roche et 26 pour cent (1676) à Olonne-sur-Mer où G. Durand avait depuis 1924 une résidence secondaire entre les marais et la forêt d'Olonne. Les cinq autres principaux lieux de prospection sont la forêt du Parc-Soubise avec 394 échantillons, Longeville-sur-Mer (363), Chaillé-les-Marais (308), Auzay (204) et la forêt de Vouvant (138). Ainsi, avec au total 5857 échantillons, les sept localités précitées représentent donc plus des neuf dixièmes de la collection. La chronologie des prélèvements selon ces localités précise l'activité de G. Durand (fig. 2) et montre notamment, sans doute à cause des restrictions d'essence, qu'il n'a pratiquement pas prospecté en dehors du Bourg-sous-la Roche pendant la guerre 39-45. Les couvre-feux de ces années ont en revanche favorisé la collecte des papillons de jour ! En 1943, G. Durand a préparé pas moins de 353 imagos provenant du Bourg-sous-la Roche. Dans cette ancienne commune⁸, son lieu de résidence même - Beautour - et ses environs proches sont alors très intéressants au plan lépidoptérologique si l'on en juge d'après la présence d'espèces, attestées

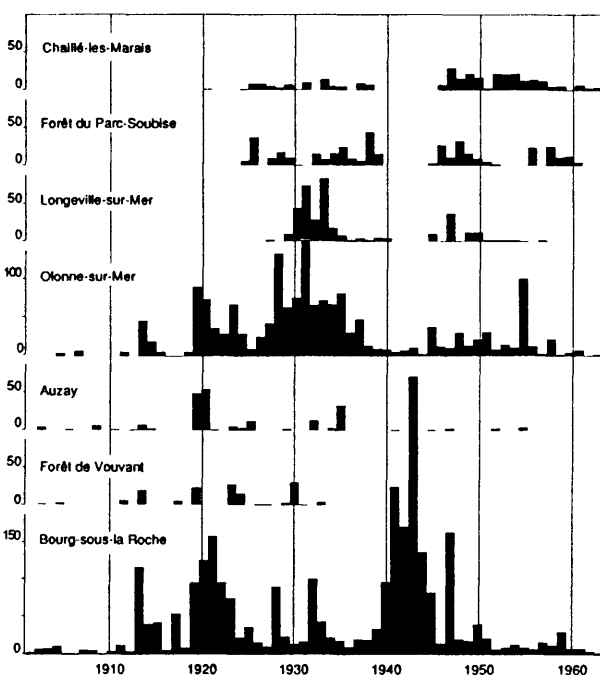


Fig. 2 - Chronologie des prélèvements selon les principales localités vendéennes de collecte des Lépidoptères Rhopalocères de la Collection Georges Durand.

Graphique Hanane Ettajani et Corinne Le Port.

dans sa collection⁹, comme le Damier de la Succise *Eurodryas aurinia* ou la Lucine *Hamearis lucina*. Néanmoins G. Durand a aussi effectué des prélèvements ailleurs sur la commune. Deux autres lieux sont actuellement connus avec certitude : Badiolle et le bois de Château Fromage¹⁰.

En dehors de ces sept lieux, les autres localités vendéennes ayant le plus bénéficiées d'une visite de l'entomologiste sont, d'après les nombres d'échantillons récoltés rangés en ordre décroissant : Brétignolles-sur-Mer (94), l'île d'Elle (58), la forêt de Sainte Gemme (51), la forêt d'Aizenay (43), la forêt du Détroit (40), Fromentine (35), la Ferrière (26), Fougeré (26), Chauché (20), Pouillé (12), Benet (11), la forêt des Quatre Chemins de l'Oie (11), l'Aiguillon-sur-Mer (10), Saint Hilaire-de-Riez (9), "Talmont au Veillon" (9), Velluire (9), Boulogne (8), la forêt des Essarts (7), les Magnils-Reigniers (7), le Tablier (7).

Les prospections ont donc privilégié très nettement le sud du département plus diversifié dans ses biotopes et aussi plus riche en espèces en raison de son sous-sol - calcaire notamment - et de sa flore. Etablie d'après l'ensemble de la collection de Rhopalocères, la carte du nombre d'espèces par mailles de 10 km x 10 km (grille U.T.M.) traduit bien cette réalité et offre en

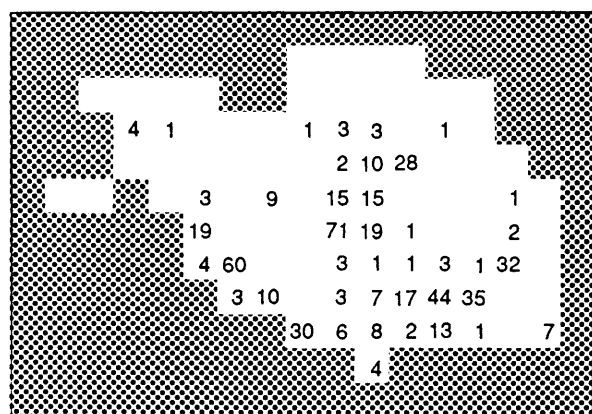


Fig. 3 - Géographie vendéenne des prospections de Lépidoptères Rhopalocères d'après la Collection Georges Durand.

définitive une bonne image de la géographie des prospections effectuées par G. Durand (fig.3). Avec respectivement 71 et 60 espèces, le Bourg-sous-la Roche et Olonne-sur-Mer sont des lieux où la prospection est quasiment complète, rassemblant 84 pour cent des espèces vendéennes recensées dans la collection. La prospection est très partielle en revanche pour les autres localités. En effet, hormis quatre d'entre elles (Chaillé-les-Marais, Auzay, la forêt de Vouvant et

Longeville-sur-Mer), le nombre d'espèces collectées y est inférieur à trente, voir même à dix pour la plupart des lieux visités. Mais ces dernières localités renferment des espèces manquantes ou peu fréquentes dans ses lieux de résidence précités.

Systématique et statistique

L'inventaire des Rhopalocères vendéens de la collection G. Durand a posé peu de difficultés d'ordre systématique¹¹. Toutefois, il faut mentionner le cas des exemplaires de *Colias hyale* / *C. alfacariensis* (= *C. australis*), non distingués par Durand, dont l'inventaire des imagos a pu comporter quelques erreurs de détermination, pour les échantillons provenant du sud de la Vendée où la sympatrie de ces deux espèces affines est certaine.

De même, certains échantillons du genre *Pyrgus* - genre particulièrement difficile que l'étude des genitalia amenait à réviser dès le début du siècle - n'ont pas manqué de susciter des interrogations. Les quelques échantillons rangés sous *Hesperia cirsii* Rmbr. et *H. onopordi* Rmbr. ont été rapportés à *Pyrgus armoricanus* Obth. En revanche, les exemplaires étiquetés *H. serratulæ* Rmbr. var. *occidentalis* D. Luc. [= *P. serratulæ*

Tableau I
Inventaire par famille des Rhopalocères vendéens de la Collection G. Durand

	Individus	Espèces	Ind./ espèce	Larves %
<i>Hesperidae</i>	472	12	39	2,8
<i>Papilionidae</i>	197	2	98,5	12,5
<i>Pieridae</i>	1489	12	124	4,8
<i>Lycaenidae</i>	1806	25	72	2,3
<i>Nymphalidae</i>	2463	38	69	7,3
Total	6427	89	72	5,1

Rmbr.] ont conservé cette détermination dans l'inventaire, non parfois sans un certain doute.

La collection Georges Durand renferme 89 espèces de Rhopalocères provenant du département de la Vendée pour 6427 échantillons, soit une moyenne de 72,2 individus - larves et imagos - par espèce. Un décompte des échantillons par famille précise ces données (tableau I). Les disparités de représentation sont assez faibles entre les familles

Tableau II
Inventaire par sous-famille des Rhopalocères vendéens de la Collection G. Durand

	Nombre d'individus			Nombre	Nombre	Larves
	imagos	larves	total	d'espèces	d'ind./esp.	%
<i>Pyrginae</i>	312	6	318	7	45,5	1,9
<i>Hesperinae</i>	147	7	154	5	31	4,5
<i>Papilioninae</i>	173	24	197	2	98,5	12,2
<i>Dismorphinae</i>	38	1	39	1	39	2,6
<i>Pierinae</i>	482	48	530	7	75,5	9,1
<i>Coliadinae</i>	898	22	920	4	230	2,4
<i>Riodininae</i>	60	2	62	1	62	3,2
<i>Theclinae</i>	337	19	356	6	59,5	5,3
<i>Lycaeninae</i>	245	1	246	3	82	0,4
<i>Polyommatae</i>	1122	20	1142	15	76	1,8
<i>Nymphalinae</i>	1461	124	1585	23	69	7,8
<i>Apaturinae</i>	2	1	3	1	3	33,3
<i>Satyrinae</i>	820	55	875	14	62,5	6,3
Total	6097	330	6427	89	72	5,1

pour les imagos, un peu plus marquées pour les larves. Les *Hesperidae*, larves et imagos, sont cependant beaucoup moins collectées relativement au nombre d'espèces. De même, les larves des *Lycaenidae* sont en proportion des imagos nettement sous-représentées. A l'échelle des sous-familles, le tableau est forcément plus contrasté (tableau II). Hormis l'exceptionnelle représentation des *Coliadinae* qui s'explique par une espèce abondamment collectée, *Papilioninae*, *Lycaeninae*, *Pierinae* et *Polyommatae* sont les sous-familles les mieux représentées en imagos ; *Papilioninae*, *Pierinae* et *Nymphalinae* sont les sous-familles les mieux représentées en larves au contraire des *Lycaenidae*, *Polyommatae* et *Pyrginae*. Bien sûr, c'est au niveau spécifique que les écarts de représentation sont les plus importants. Aussi les Rhopalocères de la collection peuvent-ils se répartir suivant leur état : larvaire ou imaginal.

Les larves

Les œufs et les chrysalides n'ont pas été décomptés pour le présent inventaire de la collection, au risque de compter un individu deux fois. En effet, Georges Durand a conservé parfois la chrysalide voire l'exuvie de certains des imagos *ex larva*, c'est-à-dire élevés par ses soins. Les chenilles bien référencées ont en revanche toutes été décomptées. Leur préparation empêche l'achèvement du cycle biologique : elles ont été vidées, soufflées, séchées et montées suivant une technique dont G. Durand était passé maître (fig. 4).

L'étiquette de pied, oblongue et manuscrite, indique généralement l'identification du Lépidoptère, la localité et la date de récolte, ainsi que la plante-hôte. Celle-ci peut être désignée par son binôme latin ou simplement par un nom de genre ou de famille, voire une expression sans valeur systématique comme "*plantes basses*". Parfois, certaines conditions de récolte - "*en fauchant*" - ou d'élevage sont précisées. Ainsi une chenille du Gamma ou Robert-le-Diable *Polygonia c-album* a été "*trouvée jeune sur urtica ; élevée sur ribes*".

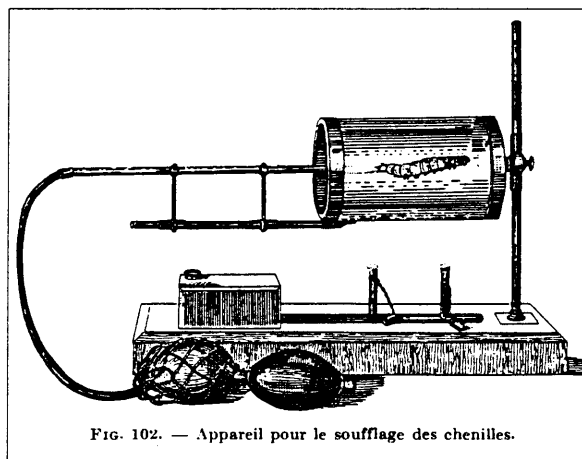


Fig. 102. — Appareil pour le soufflage des chenilles.

Fig. 4 - Dessin de l'appareil commercialisé pour le soufflage des chenilles, illustrant le Guide de l'entomologiste (Paris, N. Boubée, 1956, p.229), de son ami Guy Colas, dans lequel Georges Durand détaille les accessoires indispensables à sa construction et explique également le vidage de la chenille et son montage sur une paille ou un fil de laiton.

La collection G. Durand renferme 330 chenilles vendéennes de 54 espèces de Rhopalocères, soit environ 60 pour cent de la faune vendéenne. Durand a collecté lui-même toutes ces larves à l'exception de trois chenilles dont une de la Thécia de l'Orme *Satyrium w-album* préparée par Daniel Lucas d'Auzay. C'est d'ailleurs peut-être auprès de cet entomologiste que G. Durand apprit la naturalisation des chenilles. Les plus anciennes préparations datent de 1902 : une chenille de la Thécia du Chêne *Quercusiana quercus* récoltée le 19 mai en forêt de Vouvant et quatre chenilles de Demi-Deuils *Melanargia galathea* d'Auzay, du 28 mai suivant. De même, il récolte à Vouvant le 13 mai 1904 sur des "Graminées" deux chenilles du Silène *Brintesia circe*. Toutes les autres préparations s'échelonnent entre 1921 et 1958 avec une constance remarquable puisque seule l'année 1953 fait exception. Dans sa collection, les dix espèces les mieux représentées par des chenilles de Vendée sont :

. <i>Papilio machaon</i>	23
. <i>Pieris brassicæ</i>	19
. <i>Melitæa cinxia</i>	19
. <i>Melanargia galathea</i>	18
. <i>Cynthia cardui</i>	17
. <i>Pandoriana pandora</i>	17
. <i>Hipparchia semele</i>	16
. <i>Didymæformia didyma</i>	15
. <i>Nymphalis polychloros</i>	14
. <i>Gonepteryx rhamni</i>	13

Les imagos

Les imagos des Rhopalocères vendéens de la collection G. Durand sont au nombre de 6097. D'après les échantillons marqués "e.l." (ex larva), environ 4 pour cent proviennent d'élevage, concernant 24 espèces. Les plus élevées, essentiellement au Bourg-sous-la Roche et à Olonne-sur-Mer, sont :

. <i>Pieris brassicæ</i>	46
. <i>Nordmannia ilicis</i>	46
. <i>Nymphalis polychloros</i>	46
. <i>Quercusiana quercus</i>	38
. <i>Papilio machaon</i>	32
. <i>Aglais urticæ</i>	12
. <i>Carcharodus alceæ</i>	8
. <i>Aporia crataegi</i>	6

Une représentation graphique de la distribution d'abondance des Rhopalocères vendéens de la collection peut être obtenue par un diagramme ayant en ordonnée le nombre d'individus (imagos) de chaque espèce et en abscisse son rang suivant

un classement par ordre d'abondance décroissante. La courbe s'ajuste à un modèle log normal selon lequel les espèces les plus faiblement et les mieux représentées sont beaucoup moins nombreuses que les espèces de rang intermédiaire (fig.5, p. 58). L'abondance des espèces dans la collection ne reflète pas nécessairement la fréquence de leur répartition ou l'importance de leur population. Si les espèces les plus localisées ou les plus rares ont toutes les chances d'être les moins bien représentées, ce n'est pas le cas pour nombre d'entre elles comme, cas extrême, la Bacchante *Lopinga achine*, espèce notoirement très localisée pourtant bien représentée par 150 échantillons. De même, des espèces très communes dans tout le département sont notablement "sous-représentées" tels, par exemple, le Paon-du-Jour *Inachis io* ou l'Hespérie du Dactyle *Thymelicus lineolus*. Une collection est un artefact qui révèle avant tout les choix ou les motivations du collecteur. Pour essayer de les comprendre, il paraît opportun de passer en revue les trois espèces dont Georges Durand a le plus collecté les imagos.

Le Souci et l'Azuré de l'Ajonc

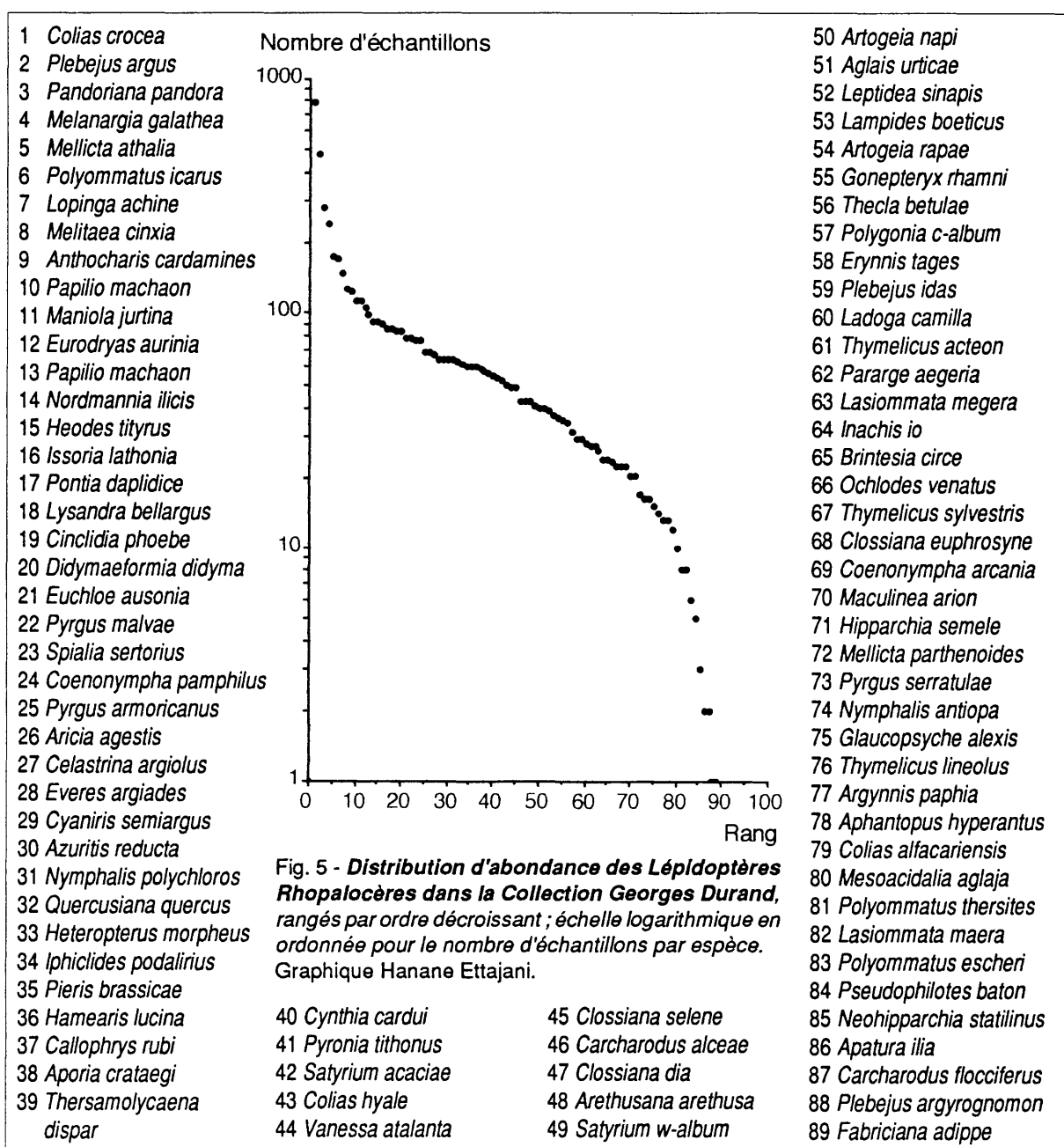
Avec plus de 800 imagos, le Souci *Colias crocea* arrive en tête du classement. Répandue partout et très abondante dans certains milieux comme les champs de Trèfles ou de Luzernes, cette Piéride migratrice chaudement colorée de jaune-orange peut même compter plusieurs milliers d'individus à l'hectare certaine année à émergence automnale massive. Les captures de G. Durand ont eu lieu principalement en 1928, 1932, 1941, 1943 et 1955, confirmant notamment le témoignage de Charles Morault¹². En 1955, année tout à fait extraordinaire où volèrent des millions d'individus, G. Durand préleva pour ce grand millésime quelques dizaines d'exemplaires à Olonne-sur-Mer les 19 et 24 septembre. Cependant *C. crocea* n'aurait pas suscitée tant d'attention si cette espèce n'avait été très polymorphe grâce à ses formes saisonnières, son dimorphisme sexuel auquel s'ajoute l'existence de curieuses formes femelles plus ou moins blanchâtres - *helice* Hbn et *helicina* Obth - contrôlées génétiquement ainsi qu'à ses nombreuses aberrations graphiques et chromatiques beaucoup plus rares : *punctifera* Br., *oberthuri* Br., *obsoleta* Tutt., etc. C'est donc bien d'une certaine manière par esthétisme que G. Durand a tenté de décliner en camaïeu les coloris de cette espèce aux couleurs du soleil, suivant la grammaire changeante de son répertoire graphique.

C'est un petit Argus, l'Azuré de l'Ajonc *Plebejus argus* [= *P. ægon*], fréquent en Vendée sur les dunes du littoral et très localisé ailleurs, qui arrive en seconde position, loin derrière avec 482 exemplaires. Là aussi, la recherche des aberrations de ce Lycène au dimorphisme sexuel accentué doit expliquer cette place de tout premier plan. La collection G. Durand renferme ainsi en assez grand nombre les aberrations *plouharnelensis* Obth., *cæruleo-cunæa* Ebert, *radiata*, des formes femelles bleues *cærulescens* Peters, de nombreux cas dit d' "albinisme" ainsi qu'une exceptionnelle série d'exemplaires gynandromorphes rangés sous l'appellation "hermaphroditisme".

Au troisième rang dans ce classement, le Cardinal *Pandoriana pandora* est représenté par 281 imagos et c'est parmi eux qu'il faut chercher les joyaux de la collection.

Le Cardinal

P. pandora est un des plus remarquables Rhopalocères d'Europe qui vole plus ou moins abondamment suivant les années dans les dunes du littoral vendéen où il émerge fin mai-début juin. Excellent voilier au vol rapide et puissant, ce grand Argynne peut aussi se rencontrer au cours de l'été dans l'intérieur du département ; il y est d'autant



La variété *Illicina* de *Pandoriana pandora*

« M. Georges Durand, très versé dans l'étude de la Botanique et de l'Ornithologie, excellent observateur, plein de patience et de persévérance, s'étant depuis peu d'années adonné à la recherche des Lépidoptères, ne peut manquer de réaliser dans son beau pays des découvertes pleines d'intérêt. C'est ainsi qu'en mai 1911, il réussit à capturer un exemplaire ♂ d'une variété singulière de *Pandora* et que j'ai appelée *Illicina*.

Cette variété, représentée sous le n° 1919 de la Pl. CCXXXV, et dont M. Durand croit avoir aperçu d'autres représentants qui voltigeaient mélangés à des *Pandora* normales, diffère de celles-ci par la couleur d'un lilas rosé du dessous - ordinairement vert - des ailes inférieures. Sous une certaine incidence de lumière, un reflet bleuâtre se perçoit sur le fond d'un rose lilas.

En dessous également, le fond des ailes supérieures est d'une teinte rouge brique, moins carminée que chez la forme type. De plus l'apex des mêmes ailes n'est pas verdâtre, mais d'une teinte ocracée recouverte d'un glacis légèrement bleuâtre et inimitable.

Je n'aurais pas soupçonné l'existence d'une telle variété. C'est pour moi un fait imprévu. En effet, s'il est naturel que la couleur verte se transforme en jaunâtre ou en bleuâtre, il ne me paraît pas conforme aux règles de variation observées jusqu'ici que la teinte verte en question devienne d'un lilas rosé, même recouverte d'un reflet bleu. Les taches noires, sur le dessous des supérieures, sont de nombre et de dimension normales, ainsi que les points et linéaments argentés sur le dessous des inférieures ; mais certains de ces linéaments sont rosés dans la variété *Illicina*.

En dessus, le fond ocracé des ailes est plutôt obscur que clair, chez l'exemplaire de la variété nouvelle dont je suis redevable à la générosité de M. Durand.

Je fais figurer sous le n°1918 de la Pl. CCXXXV, en outre de la variété *Illicina*, l'exemplaire mélanisant pris en Corse, le 15 juillet 1905, par feu Decoster, et dont je fais mention à la page 204 du volume III des *Etudes de Lépidoptérologie comparée*.

Le dessous des ailes de ce papillon servira de terme de comparaison entre la forme *Illicina* et la forme normale à ailes inférieures vertes en dessous.

Rennes, Juin 1913 »

Charles OBERTHÜR

Extrait de : Charles Oberthür, "Nouvelle variété de l'*Argynnis pandora*, Esper. ; var. *Illicina*, Obthr.", dans *Etudes de Lépidoptérologie comparée*, fasc.IX (1ère partie), Rennes, impr. Oberthür, 1913, pp. 31-34.

plus rare et occasionnel que l'on s'éloigne de la côte ou de l'ancien rivage maritime.

Georges Durand a réuni une série sans doute unique au monde d'exemplaires aberrants de *P. pandora*, dénommés : *illicina* Obth., *flavescens* G. Dur., *pauperula* Rag. et *ocellata* G. Dur. Un exemplaire mâle de la variété *illicina* a été capturé en forêt d'Olonne en mai 1911 par G. Durand qui l'offrit à Charles Oberthür, sans doute lors de leur rencontre en juin 1913. L'entomologiste rennais le décrit et le représenta dans ses *Etudes de Lépidoptérologie comparée* (cf. encadré). Mentionnée également d'Auzay par D. Lucas¹³, cette forme individuelle à très faible prévalence dans les populations a été citée dans la première édition française (1971) du *Guide des Papillons d'Europe* de Lionel G. Higgins et Norman D. Riley avec cette indication "dunes de Vendée, très rare"¹⁴.

Combien de lépidoptéristes ont fait le voyage aux dunes vendéennes dans l'espoir de dérober ces quelques gènes anormaux au patrimoine du Cardinal vendéen ? Dans l'Ouest de la France où l'endémisme est nul pour les Lépidoptères, cette variété *illicina* a acquis une charge symbolique très forte auprès maintenant de plusieurs générations d'entomologistes. Seule la persévérance d'un collecteur à pied d'œuvre, comme G. Durand, permettait d'en rassembler une telle série. Vouée le plus souvent à l'infortune, la quête de cette bête de légende est devenue un pèlerinage où l'essentiel est de faire vivre l'idéale convoitise comme une profession de foi.

Christian PERREIN
3, rue Bertrand-Geslin
44000 NANTES

Note

1. D'après CAUSSANEL, Claude, "Rapport préliminaire sur les collections d'insectes de Georges Durand [...]", rapport dactylographié et référencé sous le n°2281, Paris, Lab. d'Entomologie, M.N.H.N., juillet 1989, 4 p. non paginées.

2. *Ibidem*, p. [1].

3. Il s'agit de la boîte 21 de la travée d'armoire 29 (bt 21/29) des boîtes 1, 2, 5 et 16 à 22 comprise dans la travée d'armoire 32.

4. L'échantillon est rangé sous l'étiquette "ab. minor de S.-L.", boîte 17, armoire 17.

5. Armoire 24, boîte 95, 3^{ème} colonne à partir de la gauche, 19^{ème} échantillon à partir du rang supérieur.

6. Cf. LUCAS, Daniel, "Sur une nouvelle forme de l'*Hesperia serratulæ* Rbr", *Bulletin de la Société entomologique de France*, 1910, 3, p. 62.

NB. Cette "forme *occidentalis* D. Luc., 1910" correspond à la "race *magnagallica* Vrtz, 1931" d'après Roger VERITY, *Les variations géographiques et saisonnières des Papillons diurnes en France*, Paris, Le Charles, 1947-57, 472 p. (p. 23) ; ces formes ont été hiérarchisées sous l'espèce nominale *P. serratulæ serratulæ* Rambur par Patrice LERAUT, *Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse*, Paris, Alexanor / Bull. Soc. entomol. Fr., 1980, 334 p. (p. 117).

7. Georges Durand était mobilisé en 1915 au moins car il capture alors dans la Somme, à Plessier de Roye le 30 juin, un exemplaire de la Piéride de la Rave *Artogeia rapæ* qu'il ramène au Bourg-sous-la-Roche et met en collection (boîte 13, 7^{ème} colonne, 7^{ème} échantillon).

8. Bourg-sous-la-Roche est rattachée à la Roche-sur-Yon par arrêté préfectoral le 7 juillet 1964.

9. Par des chenilles étiquetées précisément "Beautour".

10. Ces deux lieux-dits sont écrits au *verso* de quelques étiquettes pré-imprimées "Bourg-s-la R" au *recto*. Comme toutes les étiquettes n'ont pas été retournées, il est possible que d'autres précisions topographiques aient échappées à cet inventaire.

11. Indispensable à cet égard pour l'histoire de la nomenclature latine est le travail de P. LERAUT, *Liste systématique...*, *op. cit.* ; pour les aberrations se référer à l'ouvrage de Léon LHOMME, *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, vol. 1 : Macrolépidoptères, Le Carriol, par Douelle (Lot), L. Lhomme éditeur, 1923-1935, 800 p.

12. Pour les années 1932, 1943 et surtout 1955 ; cf. Charles MORAULT, "Quelques observations au sujet de *Colias croceus* dans l'Ouest", *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, t. 55, 1959, pp. 33-39.

13. D'après L. LHOMME, *Catalogue ...*, *op. cit.*, p. 72.

14. Traduit et adapté par P.C. ROUGEOT, Paris-Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1971, 418 p. (p. 94).

Remerciements

Je remercie le Comité des affaires culturelles de Vendée pour la prise en charge des frais de déplacement occasionnés par cette étude. Je remercie également Messieurs André SARRAZIN et Jean-Pierre REMAUD de la Conservation départementale des Musées de la Vendée ainsi que le personnel des Archives départementales de la Vendée.

